

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=GS&ID_NUMPUBLIE=GS_102&ID_ARTICLE=GS_102_0053

De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après

par Anne-Marie GUILLEMARD

| Fondation Nationale de Gérontologie | Gérontologie et société

2002/ - n° 102

ISSN 0151-0193 | pages 53 à 66

Pour citer cet article :

— Guillemard A.-M., De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après, *Gérontologie et société* 2002/, n° 102, p. 53-66.

Distribution électronique Cairn pour Fondation Nationale de Gérontologie.

© Fondation Nationale de Gérontologie. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



DE LA RETRAITE MORT SOCIALE À LA RETRAITE SOLIDAIRE

La Retraite une Mort Sociale (1972) revisitée trente ans après

ANNE-MARIE GUILLEMARD

UNIVERSITÉ - PARIS 5
MEMBRE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE

L'article propose de revisiter « La Retraite une Mort Sociale » trente ans après, afin de s'interroger sur l'évolution des formes d'exclusion en situation de retraite. Il constate que la retraite-retrait, fortement attestée dans les années soixante-dix dans le monde ouvrier et qui représentait une modalité extrême d'exclusion sociale, a nettement régressé. Désormais, la retraite-loisirs et la retraite-troisième âge sont les types de comportement de retraite les plus fréquents. Toutefois, les contradictions qui se sont développées dans les situations des retraités entre une amélioration de l'intégration économique et une mise à l'écart du marché du travail avec les sorties précoces d'activité ont favorisé l'émergence d'une nouvelle retraite-solidaire. Cette dernière est tournée vers la vie associative et remet en question la distribution des temps de la vie en trois âges bien distincts et ségrégués.

FROM RETIREMENT AS SOCIAL DEATH
TO RETIREMENT AS SOCIAL INVOLVEMENT

How can we look back on "La retraite une mort sociale" ("Retirement: Social death") thirty years later? How will a new look at this publication help further inquiries into how "social exclusion" in the retirement context has changed? Retirement as a "withdrawal" from the social sphere, an extreme form of exclusion that was quite common in working class circles during the 1970s, has declined. The most frequent current forms of retirement are as a time for "leisure" and as "senior citizenship". However, contradictions have arisen in various sorts of "retirement situations" between exclusion from the labour market (as a result of early exit programmes) and improved economic integration. They have been conducive to the emergence of a new form, namely retirement as social involvement. This implies involvement in non-profit-making organisations and raises questions about the distribution of social activities among three distinct stages in the course of life.

LA RETRAITE MORT SOCIALE

Lors de la réalisation de la première étude sociologique française sur les déterminants sociaux des pratiques de retraite publiée en 1972 sous le titre *La Retraite une Mort Sociale*, j'avais identifié, parmi cinq modèles, un type de comportement de retraite que j'avais intitulé la retraite-retrait et qui à cette époque semblait l'un des plus attestés.

Dans la conclusion de cet ouvrage, qui avait pour titre « de la non reproduction de la force de travail à la production d'une mort sociale » (p. 233-235), je revenais sur les principaux résultats de cette recherche et je soulignais deux régularités fondamentales observées dans la détermination des pratiques de retraite.

« D'une part, lorsqu'un acquis a pu être constitué au cours de la vie active, lorsque certaines ressources ont pu être épargnées, on observe le maintien d'un certain niveau d'activité sociale, le type d'activité maintenue étant marqué par la situation matérielle, sociale et intellectuelle qui a été constituée au cours de la vie de travail : lorsque des potentialités ont surtout été accumulées, on observera l'actualisation d'une retraite troisième-âge, lorsque des biens ont été accumulés, on observera l'actualisation d'une retraite-loisirs ; lorsque seuls des niveaux conflictuels de ressources subsistent, on observera des conduites dont le sens est la participation ou la revendication.

D'autre part, si un acquis suffisant n'a pu être constitué pendant la période active de l'existence, on assiste, au moment de la retraite, à une paralysie progressive de toute l'activité sociale du sujet, à son repli sur l'être biologique. Nous avons nommé cette pratique la retraite-retrait, mais il serait plus conforme à la réalité observée de la nommer mort sociale.

Une existence qui se réduit à des actes réflexes destinés à l'entretien du corps, à l'immobilisme, à l'isolement, à une absence de projection vers le passé ou l'avenir, équivaut à l'envers de toute existence sociale, à la présence de la mort.

Le plus préoccupant est que cette conduite typique est apparue avec la plus haute fréquence dans notre population. En effet, plus d'un tiers des sujets de notre échantillon obtinrent un score égal ou supérieur à quatre points sur les cinq points qui constituent

l'échelle (alors qu'il s'agit d'une population nettement privilégiée par rapport à la moyenne nationale).

Pourtant une analyse en profondeur des mécanismes de détermination de la retraite-mort sociale permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles cette pratique est la plus attestée dans la réalité.

Si, pour actualiser une pratique loisirs, famille, ou troisième âge, l'on doit cumuler des ressources sur plusieurs dimensions, dans le cas de la retraite-retrait la simple présence de certains éléments négatifs parmi les ressources conduit irrémédiablement à son actualisation. Ainsi, le fait d'avoir effectué des tâches de pure exécution dans le procès de production fait tendre la pratique de retraite vers une mort sociale, même si l'état biologique et le niveau des allocations touchées sont satisfaisants. En revanche, un haut niveau de revenu ne suffit pas pour se réinsérer dans la société dite de consommation. Pour pratiquer une retraite-loisirs, il faut non seulement disposer d'un bon niveau de revenu, mais aussi être en bonne santé. Il faut de surcroît s'être constitué un large réseau de relations sociales au cours de sa vie active, et que celui-ci n'ait pas été trop amputé par l'avance en âge. Si certaines de ces dimensions ne sont pas présentes, il est peu probable que le retraité actualisera une retraite de ce type. On pourrait faire les mêmes remarques pour les retraites-famille ou troisième âge. Elles impliquent toutes deux que l'on cumule des ressources sur plusieurs dimensions pour être actualisées.

Les grandes régularités que nous venons de dégager, et qui mettent en relation les situations de ressources des retraités et leurs pratiques, invitent, en fait, à poursuivre plus en ardent l'analyse, et en particulier à réfléchir sur la dynamique sociale sous-jacente aux régularités dégagées. Ce sont en effet des processus sociaux spécifiques qui conduisent les retraités à la situation de ressources qui déterminera leur pratique sociale de retraite.

Au fur et à mesure de l'avance en âge, le jeu des déterminismes sociaux se fait plus étroit et les chances de mobilité sociale et de conduites en rupture deviennent plus restreintes, sinon inexistantes. La vieillesse est alors la phase de la vie consacrée à la pure reproduction des comportements déjà appris, le moment où la possibilité d'émergence de nouveaux rapports sociaux ou l'intro-

duction de nouveaux modèles de conduites productrices ou consommatoires est compromise.

La vieillesse est le moment de la rigidification des conduites. Il ne s'agit pas de la rigidité, souvent évoquée, qui trouve sa source dans un phénomène naturel : l'involution biologique, phénomène général dont les seules variations, enregistrées d'un individu à l'autre, seraient sa précocité ou son aspect tardif. Il s'agit d'une rigidité dans les conduites introduite par le jeu cumulatif des déterminismes sociaux, qui ne permet plus que la reproduction détériorée des comportements déjà appris. Les effets de la formation acquise dans l'enfance au sein de la famille ont été redoublés par l'École, qui supposait cette formation préalable, pour conduire à un certain niveau d'appropriation du capital culturel (symbolisé par le niveau d'instruction). L'action de la situation de travail a consacré, par ses sanctions, ces déterminations initiales en transcrivant le capital culturel en capital économique, et en ses corrélatifs : pouvoir, et relations sociales, ainsi qu'en un certain système de dispositions à l'égard du temps libre.

Au niveau terminal de l'évolution, la retraite ne peut plus être que reproduction des comportements déjà appris et des inégalités initiales. Il est de plus en plus difficile, étant donné que les retraductions sont soumises aux mêmes lois que celles qui présidaient à la répartition initiale du capital économique et culturel entre les classes, de briser le cercle qui fait que les biens et les aptitudes vont à ceux qui possédaient déjà des ressources.

C'est cette longue chaîne de déterminismes sociaux qui fait qu'à chaque étape de la retraduction de la hiérarchie culturelle, sociale et économique, celle-ci se voit renforcée et les écarts creusés. Le moment de la retraite est alors le moment de la consécration des inégalités sociales. Les contrastes sont rendus encore plus apparents, dans cette dernière phase de la vie, entre les plus démunis et les autres. Ainsi telle existence qui se définissait en termes de simple reproduction de la force de travail, au niveau de la vie active, apparaît comme une non-existence, une mort sociale, au niveau de la situation de retraite, alors que le cadre salarié, plus favorisé, verra généralement un certain niveau de son activité sociale préservé. Remarquons que les retraductions successives, avec l'avance en âge des processus sociaux de différenciation qui conduisent à leur redoublement en situation de retraite, consti-

tuent cette dernière en une zone privilégiée d'observation de la société pour le sociologue. Il se trouve dans une situation quasi expérimentale pour démontrer les mécanismes sociaux de marginalisation en même temps que ceux de reproduction du système.

Nous avons vu que, dans cet enchaînement de déterminations sociales, qui constitue l'histoire individuelle d'un sujet et par laquelle une société reproduit son ordre social, il est une étape particulièrement importante en regard des pratiques de retraite : la place occupée dans le processus de production, retraduction plus ou moins fidèle ou déformée de la place occupée dans le système culturel. Elle conditionne aussi bien le rapport que l'on entretient avec son travail que celui que l'on entretient avec son temps libre, en même temps qu'elle commande en partie la vitesse d'évolution du processus de vieillissement. En effet, si le vieillissement, en tant que variable explicative, est souvent arrivé aux premiers rangs des facteurs déterminants dans les modèles explicatifs proposés, ce n'est pas en tant que phénomène naturel mais en tant que facteur social. En expliquant une partie des conduites des retraités par le degré de leur vieillissement biologique, nous n'avons pas recouru à une analyse naturaliste du type de celle que nous avons récusée en élaborant notre problématique (analyse des conduites des personnes âgées par une nature : la vieillesse). Nous avons seulement pris en compte une des multiples retraductions du facteur social explicatif fondamental des conduites de retraite : la situation de travail.

En effet, nous avons pu montrer que la situation de travail exerce un effet direct important sur les pratiques de retraite, mais qu'elle agit également très largement d'une façon souterraine, par la médiation de certaines de ses retraductions (revenu, environnement social, vieillissement), celles-ci venant multiplier et transformer son effet initial.

En mettant au jour l'hétérogénéité des pratiques de retraite, en montrant que la pratique de retraite la plus attestée dans la réalité est la mort sociale, en faisant apparaître que l'actualisation de ces pratiques est liée à des mécanismes sociaux fondamentaux, nous avons du même coup mis en évidence certains mécanismes généraux de production de la mort qui, s'ils opèrent d'une façon régulière pour la catégorie sociale des retraités, peuvent certainement être attestés aussi pour d'autres catégories.

Ainsi, dans certaines conditions, le processus de cessation d'activité, qui interrompt la nécessité sociale de reproduction de la force de travail, est en fait un processus de production de la mort.

Or ce qui est frappant, c'est que les conditions dans lesquelles, en situation de retraite, la vie sociale n'est pas reproduite ne sont pas des situations marginales. Il ne s'agit pas de « ratés » du système mais d'un processus général d'une grande régularité. Ce n'est pas la marginalité, l'absence de coopération au sein de la production collective qui mènent à la négation de toute existence sociale. Ce sont, au contraire, une place définie dans le processus de production, une certaine position dans le système culturel, qui conduisent inéluctablement à la mort sociale. Pour les classes sociales défavorisées, la retraite équivaut à la mort sociale selon un processus général dont nous avons essayé de définir les principales articulations. On pourrait cependant nous objecter que le vide social que nous avons nommé mort, puisque le sociologue ne peut saisir la mort qu'en creux, par l'« absence » (absence d'activités sociales, etc.), n'est en fait que le revers de la sagesse d'une vie intérieure intense que les outils du sociologue ne permettent pas de saisir. Il nous a semblé pourtant, à travers cette étude, que la retraite-retrait n'était pas une pratique empreinte de sérénité, qu'elle était plutôt vécue par les intéressés d'une façon conflictuelle, d'une façon dramatique même, parfois. Pour ceux qui la vivent, la retraite-retrait est une période de crise marquée par la vie de travail et fixée sur l'horizon de la mort.

Le rappel des résultats de cette étude – l'importance au sein de la population des retraités-retrait, le fait que cette retraite mort sociale est produite par un long enchaînement de déterminismes sociaux – devrait tendre à renverser l'ensemble des principes d'action adoptés à l'égard des problèmes des personnes âgées.

Elaborer, comme on le fait aujourd'hui, une politique sociale pour personnes âgées se limitant à des actions sur les conditions de vie de la population retraitée, ne peut conduire qu'à un aménagement extrêmement partiel de la situation. Ce n'est qu'en agissant sur le montant et la nature des ressources accumulées au cours de la période productive de l'existence qu'il sera possible d'apporter des solutions aux problèmes des personnes âgées.

C'est en modifiant les données de la vie de loisirs et de travail des actifs, en intervenant en amont, que l'on pourra exercer la seule

action de redressement profonde et efficace. Et c'est d'une façon plus globale, dans la mesure où nous avons pu voir que les types de pratique de retraite n'étaient que l'expression des tendances sociales générales, en gérant d'une façon plus adéquate les rapports entre travail et non-travail, entre nature et culture, que l'on pourra donner un contenu, un sens autonome, à cette étape de la vie ».

RECU DE LA RETRAITE-RETRAIT ET DÉVELOPPEMENT DES RETRAITES LOISIRS ET TROISIÈME ÂGE.

Qu'en est-il aujourd'hui de ces constats et des comportements typiques de retraite ?

Notamment, la retraite-retrait, forme extrême d'exclusion sociale qui frappait largement le monde des retraités est elle toujours d'actualité trente ans après ?

Ce modèle est en net recul, même s'il concerne toujours certaines catégories de personnes très âgées des classes populaires. Rappelons la manière dont nous l'avions défini. Dans la retraite-retrait l'arrêt du travail sonnait le glas de toute existence sociale. Les comportements quotidiens tels que nous avons pu les reconstruire à travers les budgets temps étaient consacrés pour l'essentiel aux actes réflexes destinés à l'entretien de la vie (se nourrir, dormir, se laver...) Dans le récit des retraités, la minutie avec laquelle étaient décrits ces actes réflexes et les activités ménagères contrastait avec le peu de détails fournis sur l'occupation du temps restant, ainsi que l'illustre l'extrait d'entretien suivant cité dans l'ouvrage (p. 36).

« Ben je commence à me lever il est neuf heures, neuf heures et demie, je me débarbouille, je me rase et après je défais mon lit et je vais faire ma vaisselle. Je la rince, je la mets à égoutter et pendant ce temps là je fais le lit ; et alors j'essuie ma vaisselle et je commence à faire mon ménage. Je descends faire les courses quand ce n'est pas ma femme qui y va et ensuite nous faisons le manger. Puis on se met à manger. Après la vaisselle est à faire, je donne un coup de main à ma femme. Puis l'après midi je fais une petite sieste et puis le soir je vais faire quelques courses et nous préparons le dîner. De temps en temps je fume, d'ailleurs, il faut bien passer le temps dans la journée. Je me couche le soir vers dix heures et demie. » (ancien ouvrier, 68 ans).

Depuis cette étude, bien des évolutions ont transformé « le montant et la nature des ressources accumulées au cours de la vie productive ». Corrélativement les pratiques de retraite se sont profondément transformées. La retraite-loisirs est devenue une pratique de plus en plus attestée à mesure que les ressources que j'avais désigné comme des « biens disponibles » immédiatement mobilisables par les retraités pour l'entretien de l'être biologique et de la position sociale de l'acteur » (p. 45) se sont accrus. Les indicateurs retenus pour mesurer le niveau des biens accumulés étaient constitués par le revenu, l'étendue du réseau de relations sociales et l'état de santé. La mobilisation de ces biens conduit directement à l'actualisation de pratiques diverses de consommation subsumées par la retraite-loisirs.

Les principaux résultats des études convergent pour montrer que les retraités ont vu, avec l'amélioration des pensions de retraite, leur niveau de vie relatif progresser et depuis le milieu des années quatre-vingts rattraper, voire dépasser, celui des actifs. Certes ce mouvement d'intégration économique demeure marqué par de fortes disparités. Il a avantagé surtout les 60-75 ans et laisse subsister des poches d'exclusion parmi les plus âgés, notamment des femmes qui sont demeurées dans des situations encore précaires. (Guillemard, 1996).

Ce mouvement ne s'en est pas moins traduit par un développement important de la pratique de retraite-loisirs devenue majoritaire aujourd'hui dans le monde de la retraite.

A côté des évolutions en matière de revenu, il convient de souligner l'amélioration du niveau général des « biens » disponibles à la retraite, puisqu'on sait qu'aujourd'hui les jeunes retraités sont également en bien meilleure santé que ne l'étaient leurs aînés à leur âge, en raison de l'accroissement de la longévité et de l'amélioration de la santé publique en général.

Enfin, une autre évolution majeure doit être rappelée, laquelle est cruciale pour interpréter les nouveaux types de comportements de retraite observables. Le travail ne structure plus comme par le passé la totalité des existences des individus. Un nouvel équilibre est observable, parmi les actifs, entre vie de travail et vie hors travail. Cette nouvelle réalité implique que les nouveaux retraités puissent mobiliser un ensemble de « potentialités » (au sens de

« caractéristiques spécifiques de l'acteur qui lui permettent d'obtenir immédiatement des biens » p. 45) infiniment plus fourni que ne pouvait le faire les anciens retraités. Dès lors la retraite troisième âge, exprimant le passage de l'activité de travail à de nouvelles activités créatrices librement choisies, connaît un développement important parmi les nouvelles générations de retraités, à côté de la retraite-loisirs.

De plus cette évolution fondamentale a des conséquences directes sur le sens que peut revêtir l'arrêt de l'activité professionnelle et le passage à la retraite. La retraite ne représentera que rarement une interruption de toute l'activité sociale du sujet. En effet, ce dernier a investi, au cours de sa vie active, de nombreuses autres sphères d'activité sociale en dehors de celle du travail, lesquelles pourront être réinvesties dans sa vie d'après-le-travail.

UNE EXCLUSION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES SALARIÉS ÂGÉS

Si donc la mort sociale ne prévaut plus dans les conduites des retraités il n'en demeure pas moins que certaines nouvelles formes d'exclusion sociale s'exercent à l'encontre du groupe vieillissant. La principale concerne la mise à l'écart massive du marché du travail qu'ont subie les salariés âgés.

La multiplication des mesures d'âge et des dispositifs de sortie précoce, dans les vingt dernières années, a engendré un mécanisme de discrimination par l'âge dans l'emploi et conduit à une relégation hors du marché du travail des actifs vieillissants. Certes, cette retraite avant l'âge fait souvent l'objet d'une préférence sociale, dans la mesure où il semble plus souhaitable d'être classé comme un « jeune retraité » que d'être traité comme un « vieux travailleur ».

Toutefois, il n'en demeure pas moins qu'au plan sociologique on peut constater que la définition sociale de la catégorie de la vieillesse et de ses frontières est reformulée. La vieillesse commence de plus en plus tôt, avec la dévalorisation de plus en plus précoce, sur le marché du travail, de la force de travail âgée. Elle est définie majoritairement comme le temps de la négation du droit au travail et du rejet dans le monde des improductifs. La vieillesse se trouve, par la médiation des nouveaux dispositifs de sortie précoce, déclarée « d'inutilité publique » et condamnée à vivre de

revenus de substitution. Elle rejoint les catégories de ceux qui, parce qu'ils sont à charge, sont aussi, inévitablement, en marge. Le temps de la vieillesse est construit plus fermement qu'auparavant comme temps de la dépendance, de la subsistance octroyée par des revenus de transfert. Il se disjoint du temps de la retraite, où l'on faisait valoir son droit au repos.

Ainsi peut on mettre les transformations relatives à la fin de la vie active et à la retraite sous le signe d'une évolution contradictoire. D'un côté, on observe un mouvement relatif d'intégration économique des populations vieillissantes. De l'autre de fortes poussées de marginalisation et d'exclusion sociale de ces populations se font jour. Le paradoxe de l'Europe est d'avoir marqué une victoire indéniable sur l'allongement de la vie humaine, ainsi que d'être parvenue à assurer un niveau élevé de ressources de transfert pour les retraités, tout en ayant simultanément dévalorisé et exclu socialement de grands pans de la population vieillissante. Nos pays n'ont pas su préserver un rôle actif et utile pour la part grandissante de la population vieillissante et définie comme telle de plus en plus tôt. La vieillesse a été largement construite comme une période de vie se définissant par un statut social à charge et donc en marge de la société. Une étape considérée comme un coût collectif sans aucune contrepartie.

ÉMERGENCE D'UNE RETRAITE SOLIDAIRE

Ces évolutions paradoxales ont conduit les nouveaux retraités à développer de nouvelles pratiques de contestation que nous désignons sous le vocable de retraite solidaire.

Ce que nous avons posé théoriquement en 1972 comme retraite-participation ou retraite-revendication et qui résultait selon nous de décalages entre biens et potentialités nous semble avoir émergé aujourd'hui sous la forme de la retraite solidaire, orientée vers la participation associative volontaire. Toutes les études s'accordent aujourd'hui à signaler la montée de la participation associative des retraités (Guillemard, 1991 ; Chokrane et Hatchuel, 1999).

Il nous semble que ce sont les mutations contradictoires intervenues au niveau de la retraite qui ont donné naissance à cette nouvelle pratique. Décrivons ces deux mouvements antagonistes.

En premier lieu, l'espace de la retraite s'est considérablement élargi. Celui-ci débute plus tôt avec la cessation anticipée d'activité et se prolonge désormais jusqu'à la grande vieillesse, avec les progrès intervenus dans l'espérance de vie aux âges élevés. En second lieu, cet espace élargi de la retraite a changé de sens et s'est chargé de nouvelles attentes, en raison même du développement du phénomène de la sortie anticipée d'activité. Cette dernière a précipité dans l'inactivité définitive pour le restant de leur vie, vingt cinq ans au moins, des générations dans la force de l'âge. Rappelons que les conditions qui régissent les sorties anticipées d'activité sont largement contraintes.

Elles n'ont donc assuré que peu de marge de choix aux intéressés. Elles sont associées de surcroît, dans la plupart des cas, à l'impératif de renoncer définitivement à tout retour sur le marché du travail, sous peine de perdre les avantages réservés à cette situation. Le temps de la retraite s'est donc fait encore plus exclusif de tout travail marchand. Justement au moment même où son horizon temporel long appelait sans doute autre chose que de se voir condamné pour le restant de sa vie à la seule consommation de loisirs et de vacances. Dans ce contexte, certains retraités se sont sentis sommés d'inventer de nouvelles pratiques et de tenter de se forger une nouvelle identité sociale.

Le milieu associatif a constitué le principal support de ces conduites innovatrices. En effet, il existe de nombreuses affinités entre ce milieu et les jeunes retraités mis en situation d'expérimenter de nouveaux contours pour la vie de retraite, plus en rapport avec leurs aspirations. Le monde associatif est extrêmement mouvant et se structure pour l'essentiel en marge des rapports de production et de l'Etat¹. Or, précisément, ces nouveaux retraités appartiennent désormais à la vie-d'après-le-travail et refusent d'être identifiés comme de simples allocataires d'un dispositif public de préretraite ou de retraite. L'enjeu, pour eux, est de ne pas être pris dans un échange inégal, dont on sait qu'il produit la dépendance. Ils remettent en cause le principe d'une rétribution sociale qui ne serait pas équilibrée par leur contribution à la société, car ils perçoivent qu'un tel échange inégal les ferait basculer dans le monde des improductifs, dans le monde de la non-réciprocité et de la substance octroyée avec son corollaire : la marginalité sociale, puisque être à charge de la société est aussi être maintenu à ses marges.

1. Voir en particulier D. Mehl, « Culture et actions associatives », *Sociologie du Travail* ; 1, 1982, p.24-42, qui définit la culture associative principalement par le croisement de ces deux dimensions.

Les principaux enjeux des jeunes retraités mis à l'écart du monde du travail : transformer les rapports interpersonnels ; découvrir de nouveaux rôles sociaux en dehors des activités marchandes ; ne pas être pris dans un échange inégal, vont trouver à s'exprimer de manière privilégiée grâce à la plasticité des structures associatives. Ces dernières, au-delà de leur diversité, ont toujours eu pour fonction d'accueillir les nouveaux thèmes d'aspirations et de luttes, en marge des grands appareils. De plus, elles sont en parfaite adéquation avec les nouveaux terrains où peuvent se re-développer les activités des retraités : la famille, le social, la cité, le territoire.

Pour toutes ces raisons, on assiste depuis le début des années quatre-vingt à une montée en puissance de l'engagement associatif des jeunes retraités. Selon le CREDOC, pour la France l'engagement associatif des retraités a connu une croissance plus rapide que celui des autres classes d'âge (Chokrane et Hatchuel, 1999). La participation associative des quinquagénaires a progressé de quatorze points entre 1979 et 1999 passant de 30 % à 44 % entre ces deux dates. Une tendance identique est observable pour la tranche d'âge 70-79 ans dont la participation a cru de 22 % à 40 % entre ces mêmes dates. Désormais plus d'une personne retraitée sur deux est membre d'une association au moins (Michaudon, 2000).

Les travaux sur ce sujet (Legrand, 1987 ; Rosenkier, 1986 ; Guille-mard, 1991 ; Viriot-Durandal, 1999) mettent en évidence que l'engagement associatif des retraités n'a pas seulement changé de niveau, il s'est modifié dans sa nature même. Désormais, les retraités s'investissent dans les associations d'utilité sociale et économique. Ces dix dernières années, un nombre important d'associations de ce type ont été créées et animées par les retraités. Elles fonctionnent à l'échelle locale, nationale, européenne, voire internationale².

Le temps de la retraite est désormais devenu, pour une minorité significative, celui du travail bénévole. Il nous est apparu que ces comportements innovants de retraite témoignaient d'un nouveau modèle de pratique de la retraite et au-delà d'une conception renouvelée du parcours des âges de la vie.

Les retraités, le plus souvent néo-bénévoles, que nous avons rencontrés, récusent, par leurs comportements et leurs propos, le

2. Citons, parmi les associations d'utilité économique et d'ampleur nationale destinées aux retraités et préretraités, Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE née en 1979) ; Echanges et Consultations Techniques Internationaux (ECTI, 1975) ; Association Générale des Intervenants Retraités (AGIR, 1983).
Pour les associations d'utilité sociale : Solidarités nouvelles face au chômage (née en 1974) et une multiplicité d'actions locales auprès des Missions locales pour l'emploi, des organismes de formation ou d'alphabétisation, etc.

modèle traditionnel de la retraite troisième âge purement consommatoire. Ils refusent le principe d'un troisième temps de la vie voué aux loisirs et pour lequel l'enjeu essentiel serait de le « meubler ». Ils veulent continuer de demeurer socialement actifs et utiles, afin de conserver en retour un rôle d'acteur social et de citoyen à part entière.

Après le travail marchand, ils ont investi dans le travail libre. C'est pourquoi nous avons décrit ce nouveau modèle de retraite comme une « retraite solidaire » bien différente de la retraite loisirs, car elle refuse d'être monochrome. Cette retraite, non seulement, mêle les temps sociaux, à instar de ce que nous avons observé parmi les actifs, mais aussi refuse toute ségrégation pour chaque âge dans un temps et une fonction unique. Les retraités solidaires revendiquent la polychronie et les investissements multiples dans le travail bénévole, les loisirs, la famille, la cité³. Ils tentent de démontrer que la retraite n'est pas tant le moment où l'on peut profiter de la vie, que celui où l'on met à profit ses compétences au service non plus seulement d'une entreprise ou d'une administration mais de toute la collectivité, ce qui en retour permet de « rester dans la vie ».

Cette nouvelle figure du « retraité solidaire » remet en question elle aussi une distribution ternaire des temps sociaux sur le parcours des âges. Elle revendique une forte articulation entre formation, travail (libre) et loisirs et milite contre toute ségrégation des âges et pour leur déspecialisation, ce qui s'exprime souvent chez eux par le souci des activités intergénérationnelles. Ces dernières reflètent la distance qui sépare ces retraités solidaires de ceux du « troisième âge », lesquels affectionnaient les clubs et les équipements ségrégatifs du même nom⁴.

Avec l'avènement de la retraite solidaire, la retraite n'est plus cet âge de la vie-d'après-le-travail. Elle devient celui d'un âge où l'activité marchande fait place à l'activité libre. L'enchevêtrement des temps sociaux est devenu aussi la règle pour le troisième temps de la vie.

3. On peut remarquer que les essais les plus récents portant sur les nouveaux retraités pointent tous cette transformation des comportements sous des vocables différents. Pour Claude Vimont (2001), le nouveau troisième âge compose une « société arc-en-ciel », avec des nuances infinies de l'activité à l'inactivité. Quant à Robert Rochefort (2000), il observe une « société multigénérationnelle » pacifiée, soucieuse de son insertion dans le tissu social.

4. Voir notre recherche sur la fréquentation et les usages sociaux des équipements du troisième âge dans Guillemard A.M. (1980), *La vieillesse et l'Etat*, Presses Universitaires de France.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHOKRANE B, HATCHUEL G. (1999).** *La dynamique sociale des seniors, Consommation et modes de vie, CREDOC, 135, mai.*
- GUILLEMARD A.M. (1972).** *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite, Paris, Mouton, 1972, 303 p.*
- GUILLEMARD A. M. (1980).** *La vieillesse et l'Etat, Presses Universitaires de France.*
- GUILLEMARD A.M. (1991).** *La retraite en mutation (en collab. avec Christine Meunier et Richard Vercauteren). Recherche IRES, Paris, Publication FEN, 1991, 186 p.*
- GUILLEMARD A.M. (1993).** « Utilité sociale des retraités et des personnes âgées », *CLEIRPPA Infos, numéro spécial hors série, p. 23-27.*
- GUILLEMARD A.M. (1996).** « Vieillissement et exclusion », p. 193-208, in S. Paugam (dir.), *L'exclusion, l'Etat des savoirs, Paris, (ed.) La Découverte, 1996. pp. 193-208.*
- LEGRAND M. (1987).** *Préretraite et dynamique associative, Thèse de 3^e cycle, Université de Nancy II.*
- MEHL A. (1982).** « Culture et actions associatives », *Sociologie du Travail, 1, p. 24-42.*
- MICHAUDON H. (2000).** « L'engagement associatif après 60 ans », *INSEE première, 737, septembre.*
- ROCHEFORT R. (2000).** *Vive le Papy Boom, Odile Jacob.*
- ROSENKIER A. (1986).** « Associations : la vie qui continue », in *Informations sociales, 5, L'Avenir de la Vieillesse, p. 71-75.*
- VIMONT C. (2001).** *Le nouveau troisième âge. Une société active en devenir, Economica.*
- VIRIOT-DURANDAL J. P. (1999).** *Les retraités en mouvement, Thèse nouveau régime sous la direction d'A.M. Guille-mard, Université Paris V, à paraître Presses Universitaires de France.*